

PANEL MENSUEL : LA LÉGÈRE AMÉLIORATION SE CONFIRME

Publiée le lundi 26 Mai 2014 - Enquête mensuelle des entreprises

Le chiffre d'affaires repart à la hausse dans le commerce et l'industrie. L'emploi est également en progression. Toutefois les prestataires de services restent ancrés dans des difficultés majeures. Au global, les améliorations constatées ces derniers-mois sont loin de compenser les effets de la crise.

Le chiffre d'affaires rebondit

Le chiffre d'affaires rebondit significativement pour la première fois depuis 2 ans. En cause, les vacances de Pâques qui annoncent le début de la saison touristique. Néanmoins le chiffre d'affaires de nombreux professionnels reste en deçà du niveau d'avant-crise.

Les marges doivent poursuivre leur remontée

Les marges restent très comprimées. Mais la tendance est à l'amélioration pour le troisième mois consécutif, notamment pour les plus petites entreprises. Celles de plus de 20 salariés continuent de faire des concessions sur leurs marges pour gagner des marchés.

Les trésoreries restent dans le rouge

Les difficultés de trésorerie restent présentes, surtout pour les entreprises qui emploient 1 à 4 salariés. La situation est légèrement meilleure pour les entreprises les plus grandes.

Des embauches en vue de la saison estivale

L'emploi repart à la hausse dans la plupart des secteurs, en particulier le tourisme et l'industrie.

Focus sur le secteur du bâtiment

Avec les beaux jours, les professionnels de la construction retrouvent un peu d'optimisme, 11% ont augmenté leurs investissements. La note de confiance dans leur entreprise a rejoint la moyenne des autres secteurs : 5,7 sur 10. La crise reste prégnante, et des maux spécifiques au secteur construction aggrave la situation : "le travail au noir, la hausse de la TVA, les appels d'offre européens" ou encore "le contrecoup des élections municipales". Près d'une entreprise du BTP sur deux constate une baisse de chiffre d'affaires par rapport à 2013.

[Enquête mensuelle des entreprises - Avril 2014 \(.pdf - 305.04 Ko\)](#)

Définition et méthodologie

Un panel d'entreprises gardoises est interrogé tous les mois sur l'évolution de sa situation par rapport au mois précédent. Les entreprises interrogées sont représentatives du tissu économique local.

L'enquête a été menée par téléphone et par mail du 25 avril au 7 mai 2014.

337 entreprises ont répondu. Nous les remercions de leur précieuse participation.

Contact

Code 30

Chloé Deschamps-Berger

Tél : 04 66 879 968

code30@nimes.cci.fr

